

## **Bilan de la généralisation de l'EDD** Académie de Rennes – Février 2007

Le présent bilan prend naturellement appui sur les axes fixés par le plan académique EEDD 2004 2007, dont il s'agit de mesurer les effets réels sur les pratiques d'enseignement. Il constitue également l'occasion de tirer des enseignements des actions conduites au niveau académique, et du pilotage mis en place, dont une évolution importante est indispensable pour donner plus de cohérence à la politique académique EEDD.

Trois niveaux seront successivement abordés :

- le pilotage académique : organisation institutionnelle, politique de formation, actions académiques de communication
- le lien au territoire : organisation des partenariats, liens inter institutionnels.
- les pratiques développées dans les établissements : mises en œuvre dans les classes, accompagnement de projets, démarches E3D .

### **Le pilotage académique**

#### **1) L'organisation du pilotage**

##### **- *L'intégration dans le dispositif arts et culture.***

Le plan académique prévoyait une inscription forte dans le dispositif Arts et culture. Ce positionnement a incontestablement généré des effets très positifs, en amenant la DAAC à s'impliquer fortement dans l'EEDD. Le travail conduit par le chargé de mission EEDD a en effet été essentiel, tant du point de vue du suivi des actions et des projets, que de celui de la recherche de cohérence entre l'action culturelle et la politique de généralisation dans les classes. C'est également sur des moyens DAAC qu'ont pu être mis en place des professeurs conseillers relais, qui jouent un rôle tout à fait indispensable dans l'accompagnement des équipes, mais aussi dans le repérage des réussites et des besoins sur le terrain. Il existe actuellement six professeurs conseillers relais EEDD (48 HSE par conseiller) : quatre ont une compétence départementale dans chacun des quatre départements bretons, les deux autres se positionnent sur des compétences thématiques (agendas 21 d'établissements et relations avec le Centre Armoricaïn de Recherches sur l'Environnement – CAREN - pour l'un d'eux, solidarité internationale et relations avec le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne - REEB - pour l'autre).

En revanche, le choix retenu de fonder le comité de pilotage académique dans le comité Arts et culture a rapidement montré ses limites, du fait de l'évolution de la politique des Arts et de la Culture au niveau national. De fait, l'instance de pilotage s'est trouvée déficiente. Il nous revient désormais d'imaginer un dispositif qui permette réellement, comme le prévoyait le plan académique, une meilleure cohérence entre les différents échelons (et en particulier le lien avec les IA qui reste largement embryonnaire), les différentes délégations du rectorat (DAFPEN, DARIC, DAAC ...), sans parler des relations avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

La réflexion à conduire doit permettre la mise en place d'une organisation qui, tout en réaffirmant le positionnement culturel, assurera un meilleur pilotage d'ensemble du système. C'est désormais une priorité pour la suite.

##### **- *L'inscription dans le projet académique.***

L'écriture d'un nouveau projet académique 2007 2010 n'a pas bouleversé l'architecture du précédent. La politique EEDD trouve naturellement sa place dans l'un des quatre axes du projet, l'axe responsabilisation. Elle pourrait en devenir un élément plus important, en liant

les questions de responsabilité individuelle et collective, et en fournissant de réels espaces de responsabilisation des élèves, sur des questions concrètes en prise avec les territoires.

- ***La mobilisation des acteurs.***

Les trois années passées ont permis de mobiliser les acteurs académiques sur les questions d'EEDD. L'organisation de tables rondes destinées aux cadres, de rencontres avec les chefs d'établissements sans doute à développer encore, la mobilisation des corps d'inspections (interventions dans les conseils d'IEN, constitution d'un groupe de travail inspecteurs et EEDD, interventions dans les réunions des collègues des IA IPR et des IEN ET), ont permis d'installer les questions d'EEDD. Là encore, cette mobilisation nécessite désormais la mise en place de structures pérennes de pilotage, à la fois aux niveaux académique et départemental, afin de se donner des outils de suivi et de nouvelles possibilités d'impulsion. De ce point de vue, l'activation des bassins, avec la nécessité de mieux intégrer les problématiques EEDD dans leur réflexion, constitue un levier qui reste largement à utiliser.

## **2) La politique de formation**

- ***Une offre régulière des stages au plan académique de formation.***

Au niveau du second degré, des offres ont été régulièrement proposées au PAF. A de rares exceptions près, les candidatures ont été nombreuses, révélant l'attente des professeurs. Les mêmes observations ont été faites dans le premier degré, au niveau des actions proposées dans les circonscriptions par les IEN. Dans le second degré, à un ensemble de formations transversales EEDD aisément lisible dans le Plan académique dans le domaine Responsabilisation, s'ajoutent des actions de formations disciplinaires, notamment en SVT, en Géographie, en EPS, en SES.

Surtout, les stages ont été volontairement construits de façon à brasser les publics. Les stages « s'engager dans une démarche agenda 21 » mis en place depuis l'an dernier sont ainsi résolument inter catégoriels, avec pour moitié des enseignants, et pour moitié des personnels ATOS. De même, cette volonté nous a amené à ouvrir certains des stages proposés à nos partenaires institutionnels ou associatifs, permettant des échanges féconds et une meilleure connaissance réciproque.

- ***Un accent mis sur la formation de formateurs.***

Désormais, la priorité doit être donnée à la constitution d'un réseau de formateurs, susceptibles à leur tour d'animer les formations à venir dans le PAF, mais surtout de répondre aux demandes de formations de proximité émanant des équipes d'établissements, qui se multiplient. Un premier groupe s'est mis en place il y a deux ans, qui devrait être opérationnel à partir de la prochaine rentrée. Il est constitué de 12 professeurs du second degré, de toutes disciplines, à raison d'un professeur par bassin (BAPE : bassin d'animation de la politique éducative), et de huit représentants du premier degré, le plus souvent des IEN ou des conseillers pédagogiques, nommés par les IA, à raison de deux par département. Ce réseau de personnes ressources devrait pouvoir être mobilisé en cas de besoin. De même se met en place cette année une formation de formateurs dans le domaine de la solidarité internationale et de l'éducation au développement. Le principe en est le même : 12 professeurs du second degré, quatre représentants du premier degré. La formation est construite en partenariat avec la CASI Bretagne (Coordination des associations de solidarité internationale).

- ***Une mutualisation sur le site académique.***

Pour rendre plus lisible sur le long terme la politique de formation et mutualiser les actions entreprises, un onglet formation a été ouvert sur le site EEDD. Cet Espace présente

l'ensemble des formations proposées, ce qui permet d'avoir un point de vue plus global sur l'offre, et met à la disposition de tous les contenus des stages, afin d'en démultiplier les effets. On y trouve ainsi les présentations des apports théoriques fournis par les intervenants, et des traces du travail réalisé en ateliers par les stagiaires.

- ***Des liens avec la recherche et l'université (CAREN, ENVAM ...).***

Enfin, nous nous sommes rapprochés des centres de recherche et des universités bretonnes, afin de créer des liens entre les enseignants et les connaissances en construction. Nous travaillons depuis trois ans avec le Centre armoricain de recherches en environnement (CAREN) : élaboration d'un cycle de conférences sur le développement durable, mise en place d'un forum qui permet aux enseignants et aux élèves d'interroger des chercheurs sur des questions d'environnement et de développement durable, construction d'actions communes comme l'organisation des journées de Pleine Fougères qui auront lieu en mai prochain (journées de rencontre avec les chercheurs et de travail sur l'année avec les écoles, collèges et lycées de ce secteur géographique où est implanté un atelier pluridisciplinaire du CNRS). De même, nous venons de nous rapprocher d'ENVAM, consortium d'universités et de grandes écoles bretonnes, qui crée des ressources en ligne sur le développement durable, et avec lequel nous pourrions mettre en place des formations à distance, avec tutorat, pour les enseignants, sur les thématiques du développement durable.

### **3) Les actions de communication académique**

- ***Le site EEDD et son évolution dans le cadre de l'ENT académique.***

Le site académique fonctionne depuis février 2005. C'est à la fois un espace de mutualisation des actions conduites dans les établissements, et de mise à disposition de ressources académiques pour les enseignants. C'est également l'outil de suivi des manifestations organisées au niveau académique, avec ouverture d'espaces dédiés à ces manifestations. Une réflexion est actuellement menée pour l'intégration de ce site dans l'ENT académique en cours de construction.

Parallèlement, a été mise en place une liste de discussion EEDD Académie de Rennes, très ouverte à l'ensemble des acteurs intervenant en Bretagne sur le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable. La liste comprend actuellement 166 abonnés, et permet une circulation rapide des informations au niveau régional, mais aussi un lien concret entre les acteurs du territoire.

- ***Les grandes manifestations.***

Les trois dernières années ont été marquées par la mise en place au niveau académique d'opérations de grande ampleur destinées à donner l'occasion pour les équipes de s'impliquer dans le champ de l'EEDD. Après le suivi de l'Odyssée sibérienne de Nicolas Vannier l'an dernier, en partenariat avec le journal Dimanche Ouest-France, qui a vu 63 classes s'engager dans la rédaction de plaidoyers pour la planète, l'académie a monté cette année une opération autour des questions d'environnement et de développement durable avec un navigateur Morbihannais, Romain vergé, qui participait à la course à la rame en solitaire « Rames Guyane ». Près de 50 écoles et établissements de l'académie, mobilisant 2200 élèves, ont ainsi saisi l'occasion de cette course, pour aborder avec le navigateur, avant, pendant et après la course, un certain nombre de thématiques liées au développement durable. Deux moments forts seront organisés autour de cette opération au mois de mai dans deux départements bretons, avec les conseils généraux concernés, les inspections académiques et les CDDP.

La mise à disposition dans les établissements scolaires du kit pédagogique réalisé à partir des photographies de Yann Arthus Bertrand a également été l'occasion d'un accompagnement académique et d'actions nombreuses dans les classes. Un travail de valorisation sur le site académique EEDD est en cours.

- ***La participation à la SNDD.***

La semaine nationale du développement durable constitue également un moyen de populariser et faire connaître sur le territoire les actions conduites dans nos établissements scolaires. Outre la labellisation, un trophée est remis chaque année aux projets les plus intéressants repérés dans un certain nombre de catégories, dont celle des lieux de formation et d'enseignement. Le responsable académique EEDD participe naturellement au jury.

## **Les liens au territoire**

### **1) Le Plan Régional d'Action de l'éducation à l'environnement (PRA)**

Signé en septembre 2005, conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales et le réseau associatif (REEB), le PRA fournit un cadre précieux de mise en cohérence au niveau du territoire breton. Pour mieux organiser les différents acteurs, une plate forme régionale de l'EEDD est en train de se mettre en place sous l'égide de la DIREN Bretagne. A terme, elle devrait permettre de mieux mutualiser les différentes actions, et peut-être faciliter l'organisation des partenariats, y compris en termes de financements par les différentes institutions : conseil régional, les quatre conseils généraux, la DIREN, l'agence de l'eau, la DRDJS, l'ADEME. Participent également à la construction de cette plate-forme le rectorat et la DRAF pour l'enseignement agricole.

### **2) Un travail en réseau**

Sans attendre la constitution de cette plate-forme, les trois années passées ont permis de développer l'habitude du travail en réseau. Un groupe technique se réunit régulièrement (environ trois fois par an) pour faire le point des différentes actions menées au niveau des lycées. Il permet des échanges d'informations entre le Conseil régional, le REEB, le CIELE (Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement), le rectorat, la DRAF, l'ADEME. De même, l'ouverture de certaines formations aux partenaires associatifs ou institutionnels (DRAF, DRDJS par exemple) a amplement contribué à rapprocher les différents acteurs. Enfin, depuis deux ans, l'éducation nationale participe au comité de rédaction du bulletin Polypode, bulletin de l'éducation à l'environnement en Bretagne, qui permet de montrer, sur les thématiques abordées, les actions conduites dans les établissements scolaires. Ce bulletin est diffusé dans l'ensemble des lycées et dans les collèges des quatre départements bretons.

### **3) Des politiques actives des collectivités territoriales**

Les politiques des collectivités territoriales bretonnes accordent une place importante au développement durable. Le conseil régional de Bretagne a ainsi mis en place un dispositif de soutien aux projets des lycées, dénommé Karta, dont un des quatre axes porte sur le développement durable et les agendas 21 d'établissements scolaires. Une analyse des projets soutenus, et une réflexion collective organisée cette année avec les porteurs de projets, doivent permettre de mieux cibler les besoins et de mieux faire partager les expériences. Des initiatives du même ordre voient le jour avec les conseils généraux pour le niveau collège :

production de ressources en Ille et Vilaine, mise en lien avec l'agenda 21 départemental dans le Finistère, suivi d'établissements pilotes et projets partenariaux dans le Morbihan. Dans tous ces dossiers, les professeurs conseillers relais départementaux sont impliqués, et jouent à plein leur rôles à la fois de relais et de porteurs de la politique académique EEDD.

Au niveau du premier degré, les liens avec les communes et les communautés de communes restent plus disparates, et mériteraient certainement d'être mieux formalisés, par exemple sous l'aspect de contractualisation avec les inspections académiques. Dans tous les cas, l'écriture d'une charte académique de l'EEDD, d'ailleurs prévue dans le plan académique, apparaît un outil tout à fait indispensable pour afficher un certain nombre de valeurs et de principes, et pour clarifier les relations partenariales.

## L'évolution des pratiques dans les établissements

### 1) Les observations de terrain

La prise en compte dans les pratiques quotidiennes de la classe est naturellement ce qui reste le plus difficile à évaluer.

En sciences de la vie et de la Terre, la parution des programmes relus a constitué un fort levier au collège. Les animations académiques, et les stages, ont permis de donner des pistes qui se traduisent dans les faits par une volonté d'introduction de la dimension EEDD dans l'enseignement. Rares sont désormais les professeurs qui n'ont pas en tête cette préoccupation et qui n'ont pas essayé de la traduire en termes de contenus et démarches d'enseignement.

Mais deux difficultés demeurent perceptibles : celle de dépasser une simple approche environnementale pour davantage s'ancrer sur des problématiques « développement durable », celle ensuite d'éviter des discours convenus, parfois très simplificateurs, pour privilégier des entrées vraiment systémiques laissant la part aux questionnements et aux mises en confrontation. On retrouve évidemment cette difficulté dans le premier degré. Au lycée, les choses sont beaucoup moins intégrées. Les approches « développement durable » se font souvent, et de façon pas du tout généralisée, à l'occasion du traitement de thèmes qui apparaissent un peu en marge des programmes, comme s'il s'agissait d'un « supplément d'âme » aux questions traitées en classe. Les thèmes au choix du programme de seconde sont l'occasion la plus utilisée par les professeurs ... les plus sensibilisés.

Les mêmes observations sont faites en histoire et géographie par les corps d'inspections. Un travail reste largement à conduire au collège. Au lycée, les approches qui relèvent réellement du développement durable sont encore rares. L'entrée la plus utilisée est celle des effets du réchauffement climatique en classe de seconde. ...

Concernant les dispositifs transversaux, les observations apparaissent contrastées. Dans un contexte de forte diminution des Itinéraires de découvertes mis en œuvre dans les collèges, on observe que la part de ceux-ci consacrés à des problématiques EEDD reste relativement importante. Les enseignants trouvent là l'occasion d'une véritable transdisciplinarité, nourrie par les sujets mêmes d'étude proposés. Des IDD de grande qualité sont ainsi observés, qui servent d'ailleurs parfois de cadre pour amorcer une réflexion plus globale dans l'établissement, de type agenda 21 ou E3D.

Les TPE en revanche traitant de questions EEDD sont assez minoritaires, alors que les thèmes offrent pourtant des entrées intéressantes. Dans l'académie, un forum mis en place avec le CAREN à destination des élèves préparant des TPE est resté relativement peu utilisé.

En revanche, en particulier dans les filières fortement marquées « environnement », les PPCP semblent l'occasion de travaux riches et formateurs, trop peu mutualisés pour l'instant sur le site EEDD.

Jusqu'à aujourd'hui, les impulsions ont surtout été données dans le cadre d'animations disciplinaires réalisées par les corps d'inspection. Au collège, la programmation d'animations conjointes aux disciplines du pôle sciences, autour des thèmes de convergence et de l'introduction commune des programmes des disciplines de ce pôle, est programmée pour les mois qui viennent. Elles seront l'occasion de porter un message fort sur les aspects transversaux et les compétences du socle liées à l'EEDD. Au lycée, l'attente est forte d'animations communes SVT géographie, qui restent à organiser.

## **2) Connaissance et mutualisation des actions.**

La connaissance et la mutualisation des projets menés dans les établissements, mais aussi des pratiques de classe, restent insuffisantes. Malgré l'impulsion donnée par les conseillers relais, et les corps d'inspection, il apparaît difficile de demander aux équipes ou aux enseignants de formaliser les travaux réalisés, afin d'en mettre en ligne une présentation sur le site académique. De même la liste académique EEDD est davantage utilisée comme outil d'information que comme lieu de mutualisation des pratiques.

C'est là une difficulté qui n'est naturellement pas propre aux actions EEDD. La mise en service d'une banque d'actions éducatives (B2AE : banque académique d'actions éducatives) dans le courant de cette année scolaire devrait permettre de mettre à la disposition de tous un outil simple de saisie et de repérage des actions conduites. Un travail volontariste d'alimentation de la base sera à conduire d'ici la fin de l'année scolaire.

## **3) Les démarches d'établissement**

Les établissements mettant en place une démarche plus globale (E3D) se développent dans l'académie. Les modalités en sont diverses, mais relèvent le plus souvent de la démarche agenda 21. Surtout mises en oeuvre dans quelques lycées ces trois dernières années, elles commencent à présent à toucher les collèges. Des actions de formation ont accompagné cette évolution. Deux stages niveau lycée ont concerné successivement 16 et 8 lycées. Un premier stage niveau collège va permettre de toucher dans le courant de l'année 14 établissements de l'académie.

Surtout, les demandes de formation de proximité se multiplient. Pour y répondre, la capacité du conseiller relais chargé des agendas 21 à mobiliser les personnes ressources compétentes pour répondre aux besoins sera essentielle. Une rencontre académique des équipes engagées serait à envisager l'année prochaine. Le lien entre ces équipes se fait pour l'instant par le biais d'une liste de diffusion « agendas 21 ».

### **Conclusion :**

Après trois années de mise en oeuvre de la politique académique, on note sur le territoire breton un foisonnement d'actions, une prise en compte des questions EEDD qui s'élargit très progressivement, et sans aucun doute l'existence de nombreux leviers bien identifiés, ne serait-ce que l'adhésion d'un nombre croissant d'équipes enseignantes. On note aussi des attentes, auxquelles il nous faudra répondre si on ne veut pas décourager les volontés d'agir. Ces premières années ont permis l'identification d'un réseau vivant, une meilleure connaissance réciproque des acteurs, et de développer la volonté du travail partenarial. Les

deux années à venir doivent conduire à la structuration de ce réseau, ce qui implique au niveau académique la mise en place d'un dispositif de pilotage plus efficace, assurant une meilleure cohérence à l'interne et une meilleure lisibilité à l'externe de la politique académique en matière d'EEDD. Les coopérations qui se sont établies entre la DAAC d'une part, associant les conseillers relais départementaux, et d'autre part le CRDP et les CDDP, constituent un acquis important. Elles ont montré leur capacité à permettre un accompagnement au plus près des équipes pédagogiques. Il reste à préciser comment elles pourraient trouver sens et cohérence dans un dispositif de pilotage renouvelé.

Michel Chouzier  
Responsable académique EEDD